

REILLE IMMOBILIER - ARTHURIMMO.COM

BAREME DES HONORAIRES T.T.C.

Ces taux s'entendent TVA comprises au taux de 20%

VENTE

De 0 à 150 000 €	10% (Forfait minimum : 2500€)
De 151 000 à 450 000 €	5%
De 451 000 € à 1 000 000 €	4%
Au-dessus de 1 000 001 €	3%

Nos honoraires sont à la charge de l'acquéreur

LOCATION

BAIL D'HABITATION PRINCIPALE VIDE ET MEUBLEE	PRESTATIONS DE VISITE - CONSTITUTION DU DOSSIER - REDACTION DU BAIL : 24€/m² ETAT DES LIEUX : 6€/m² Ces honoraires sont partagés par moitié entre le Bailleur et le Preneur
FORFAIT AVENANT AU BAIL	150 € A LA CHARGE DU PRENEUR
BAIL COMMERCIAL OU PROFESSIONNEL	8% DU LOYER HORS CHARGES ET HORS TAXES DE LA PREMIERE PERIODE TRIENNALE A LA CHARGE DU LOCATAIRE
RENOUVELLEMENT DE BAIL	HONORAIRES REDACTION D'ACTES ET ETAT DES LIEUX COMPRIS 300€ A LA CHARGE DU PRENEUR
BAIL LIBRE BOXES - PARKINGS - GARAGES	FORFAIT 180 € A LA CHARGE DU LOCATAIRE REDACTION D'ACTES COMPRIS

GESTION LOCATIVE

GESTION LOCATIVE	FORFAIT DE 5% HT Soit 6% TTC SUR LES SOMMES ENCAISSEES Comprenant l'intégralité de la gestion y compris la déclaration des revenus fonciers, suivi de sinistre
------------------	---

TARIFS AU 1^{er} JANVIER 2018